



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Relative à :

Modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Couffé

Enquête Publique du 29 octobre 2025 au 14 novembre 2025 inclus

Objet : Fixée par arrêté n°2025/112 du Maire de la Commune de Couffé en date du 22 septembre 2025, l'Enquête Publique porte sur le projet modification n° 2 du PLU. Elle se déroulera sur une durée de **17 jours** pleins et consécutifs, soit du **29 octobre 2025 au 14 novembre 2025 inclus**.

À l'issue de cette enquête publique le projet pourra être éventuellement modifié, pour tenir compte des avis, des observations du public et des conclusions du Commissaire Enquêteur, avant l'approbation du Conseil Municipal.

Désignation d'un commissaire enquêteur:

Par décision en date du 04 Août 2025, le Président du Tribunal Administratif de Nantes a désigné le commissaire enquêteur en la personne de Monsieur Louis-Marie MUEL, cadre territorial à la retraite.

Le commissaire enquêteur est chargé de diriger l'enquête et se tiendra à disposition du public pour recevoir ses observations portant sur le projet de modification n° 2 du PLU à la mairie aux heures et jours suivants :

Permanences du Commissaire Enquêteur (accueil du public) :

- Mercredi 29 octobre	de 9 h 00 à 12 h 30
- Samedi 08 novembre	de 9 h 00 à 12 h 00
- Vendredi 14 novembre	de 14 h 00 à 17 h 00

Lieux de consultation des dossiers et registres des observations :

Les dossiers d'enquête publique unique pourront être consultés :

- Sur le site internet de la Commune à la rubrique urbanisme (<https://www.couffe.fr>)
- À la mairie de Couffé aux jours et heures habituels d'ouverture de ces lieux :

Lieux d'enquête publique	Horaires d'ouverture
Mairie	Lundi et vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 - 14 h 00 à 17 h 00
	Mardi au jeudi de 9 h 00 à 12 h 30
	Samedi de 9 h 00 à 12 h 00

- Les registres sont tenus à disposition du public dans ce lieu pour consigner les observations. Celles-ci peuvent aussi être adressées à l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur –
 - Par courrier postal : mairie 25 rue du Général Charette de la Contrie 44521 COUFFE
 - Par mail à l'adresse suivante : plu.couffe@gmail.com

Ces observations, adressées par courrier, seront tenues à la disposition du public au siège de l'enquête publique.

Suite de l'enquête publique :

À l'expiration du délai de l'enquête prévu à l'article 1, le registre sera clos et signé par Monsieur le Commissaire Enquêteur qui disposera d'un délai d'un mois pour transmettre son rapport et ses conclusions motivées.

Une copie du rapport du Commissaire Enquêteur sera adressée également au Président du Tribunal Administratif. Le rapport du Commissaire Enquêteur sera mis en ligne sur le site de la mairie de Couffé, tenu à la disposition du public pendant une durée d'un an à la Mairie de Couffé.

Demande d'informations : La Commune de Couffé – Service Urbanisme, compétente pour élaborer le PLU, peut apporter tout renseignement complémentaire sur le dossier soumis à enquête publique. Toute personne peut obtenir à sa demande auprès de la Commune de Couffé et à ses frais le dossier d'enquête publique.